Envoyé en préfecture le 15/01/2026
Reçu en préfecture le 15/01/2026
Publié le
ID : 029-212900021-20260112-D2026001-DE

DEPARTEMENT DU FINISTERE

COMMUNE D'ARZANO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 12 JANVIER 2026

L'an deux mil vingt-six, le douze du mois de janvier, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie d'Arzano, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Anne BORRY, Maire d'Arzano.

Etaient présents : BORRY Anne, EVENNOU Jean-Luc, LE ROCH Marie-Françoise, GUÉGUIN Gisèle, HÉLOU Annie, VALÉGANT Jacques, LE GLEUT Jean-Paul, SYLVESTRE Jean-Yves, CORDROC'H Jacques, DE PENFENTENYO Aude, DE MOUCHERON Cosme
Excusés : TANGUY Patrick ayant donné procuration à EVENNOU Jean-Luc
LE HEN Gwénola ayant donné procuration à HÉLOU Annie

Nombre de conseillers en exercice	Nombre de conseillers présents	Nombre de votants
13	11	13

Secrétaire de séance : Jean-Paul LE GLEUT

Date de convocation : 06/01/2026 **Date d'affichage** : 14/01/2026

Objet de la délibération : Réseau Matilin : approbation de la convention-type de développement de la lecture publique

Madame le Maire indique que, par délibération en date du 07 novembre 2024, le conseil communautaire de Quimperlé Communauté a approuvé le nouveau plan de développement de la lecture publique d'une durée de 6 ans sur son territoire et par délibération en date du 25 septembre 2025 a approuvé le développement du jeu et du jouet dans le réseau des médiathèques.

Il convient donc de fixer les objectifs et modalités de mise en œuvre du plan par voir de convention avec les communes adhérentes pour leur médiathèque et ludothèque.

Le Plan qui constitue le document général de référence identifie des types d'équipement auxquels correspondent des critères et des objectifs à atteindre par la commune adhérente. Ces critères et objectifs conditionnent le versement de participations communautaires en fonctionnement et en investissement :

Aides au fonctionnement :

- Pour l'achat de documents :

TYPOLOGIE – 16 équipements	MODALITES DE CALCUL
10 médiathèques de proximité : Arzano, Baye, Guilligomarc'h, Le Trévoux, Locunolé, Mellac, Querrien, Rédéné, Saint-Thurien, Tréméven Dépense éligible : Population DGF x 2,50€ minimum	Pop DGF x 0,375 €
5 médiathèques rayonnantes : Clohars-Carnoët, Moëlan-mer, Scaër, Bannalec, Riec-sur-Bélon Dépense éligible : Population DGF x 3€ minimum	Pop DGF x 0,6 €
1 médiathèque urbaine évoluant en ludo-médiathèque : Quimperlé Dépense éligible : Population DGF x 5€ minimum	Pop DGF x 1,5 €

Envoyé en préfecture le 15/01/2026
Reçu en préfecture le 15/01/2026
Publié le
ID : 029-212900021-20260112-D2026001-DE

- Pour l'achat de jeux/jouets :

TYPOLOGIE – 17 équipements	MODALITE DE CALCUL
10 médiathèques de proximité : Arzano, Baye, Guilligomarc'h, Le Trévoux, Locunolé, Mellac, Querrien, Rédéné, Saint-Thurien, Tréméven Budget annuel min dédié : 500€/an	DEPENSES N-1 x 50% Forfait : 250€/an/commune
4 médiathèques rayonnantes : Moëlan-mer, Scaër, Bannalec, Riec-sur-Bélon Budget annuel min dédié : 1500€/an	DEPENSES N-1 x 50% Forfait : 750€/an/commune
1 médiathèque urbaine évoluant en ludo-médiathèque : Quimperlé 1 ludothèque et 1 médiathèque : Clohars-Carnoët Budget annuel min dédié : 8000€/an	DEPENSES N-1 x 80% Forfait : 6400€/an/commune

Aides à l'investissement :

- Aide à l'acquisition du fonds initial jeux et jouets pour la future ludothèque de Quimperlé à hauteur de 80 % de ses achats, toutes subventions déduites,
- Aide à l'équipement en RFID HF des médiathèques du réseau afin de préparer la future circulation des documents avec préfiguration du service de navette,
- Aide à la construction de la future médiathèque de Locunolé sous forme de fonds de concours d'ajustement, conditionnée au respect des critères du plan et à une ouverture avant le 31/12/2028.

Il est proposé de faire coïncider la date d'échéance avec celle du plan de développement de la lecture publique, soit pour une période du 11 décembre 2025 au 07 novembre 2030,

ENTENDU l'exposé de Madame le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

APPROUVE la convention-type ci-annexée liant Quimperlé Communauté et Arzano
AUTORISE Madame le Maire à signer tous documents nécessaires

Vote : 13 voix pour

Pour extrait certifié conforme
Anne BORRY
Maire d'Arzano

MAIRIE D'ARZANO (Finistère)